

Valoriser le travail ouvrier pour les « Français » & organiser « le retour » des étrangers

« La France, qui avait fait sa révolution industrielle sans joie, qui n'avait jamais aimé son industrie, qui rêvait de faire de ses enfants des fonctionnaires ou des employés de bureau, refusait de donner leur juste place et leur juste considération à ses 10 millions d'ouvriers [...]. Il y va pourtant de l'épanouissement de notre jeunesse chez qui le goût du travail manuel reste ancré et la fierté du travail bien fait demeure pourvu qu'un certain nombre de barrières sociales soient cassées. »

Lionel Stoléru, 1980¹

« Ce que fait Lionel Stoléru est bien. Il a réduit le nombre de régularisations et selon un sondage à paraître dans France Soir et qui sera repris par le journal de TF1 demain soir les Français sont largement favorables à la diminution du nombre d'étrangers en France ».

Note d'Olivier Fouquet, conseiller technique du président de la République, 1977. Annotation du président de la République dans la marge :

« Cela est fait bien et courageusement, dites le lui¹² ».

La période qui s'ouvre avec la démission de Jacques Chirac en août 1976 constitue une étape supplémentaire dans la médiatisation et l'instrumentalisation d'un « problème de l'immigration » par le gouvernement. Non seulement la situation économique impose alors aux pouvoirs publics d'afficher la priorité accordée à la lutte contre le chômage³, mais l'évolution du champ politique transforme totalement la donne et relègue au second plan les discours de séduction en direction de l'électorat socialiste. Malgré la succession de

UNE POLITISATION FEUTRÉE

mesures dites « progressistes », les résultats catastrophiques obtenus par la majorité aux élections cantonales de mars 1976⁴ et aux élections municipales de mars 1977⁵ n'ont d'égal, en effet, qu'un succès grandissant des partisans du *Programme commun* qui laisse entrevoir une éventuelle défaite du clan présidentiel lors des élections législatives de mars 1978. Dans ce contexte politique nouveau, la stratégie d'ouverture à gauche des giscardiens ne fait pas toujours mouche et les centristes sont bien souvent pris entre deux feux. Sur leur droite, le tout nouveau R.P.R.⁶, dirigé par Jacques Chirac, multiplie les interventions hostiles aux travailleurs immigrés⁷, tandis que, sur sa gauche, le clan présidentiel subit parallèlement les attaques du Parti Socialiste et du Parti Communiste contre les mesures libérales prises par le gouvernement en matière de politique économique et les secrétariats d'État « gadgets » de l'Élysée.

C'est sans doute la nécessité de s'adapter à ce contexte politique changeant qui légitime pour Valéry Giscard d'Estaing la mise à l'écart feutrée de son secrétaire d'État à l'Immigration⁸. La situation a profondément changé en seulement quelques mois et dans le contexte des années 1977-1978 « *la politique de Paul Dijoud ne « rapporte » sans doute pas assez : ni la légitimité supplémentaire que l'on attendait auprès de la gauche pour sa dimension libérale, ni la faveur du reste de l'opinion* »⁹. Nommé secrétaire d'État à la Condition des travailleurs manuels en janvier 1976, puis secrétaire d'État aux Travailleurs manuels et aux travailleurs immigrés en avril 1977, Lionel Stoléru cristallise alors ce repositionnement politique. Polytechnicien, et jusque-là conseiller pour les questions économiques à l'Élysée, ce haut fonctionnaire, tout juste passé en politique, va assurer la mise en œuvre d'une aide au retour (timidement initiée par Paul Dijoud) puis va tenter, à compter de 1978, la mise en place un programme de retours forcés des travailleurs immigrés.

Dans une certaine mesure, comme lors de la Grande Dépression ou de la crise des années 1930, la droite de gouvernement tente de réactiver les lignes de partage entre travailleurs nationaux et étrangers et essaie de séduire les électeurs en « *politisant leur identité nationale* »¹⁰.

Logiquement, ces changements politiques ne sont pas sans effet sur les sommets de l'État et sur un processus de *domination bureaucratique*. L'enchevêtrement des rôles dits « administratifs » ou « politiques » est plus que jamais de mise. Les hauts fonctionnaires de la DPM, tout comme les conseillers de Lionel Stoléru, vont se trouver



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

enrôlés dans la mise en œuvre et la justification de ces décisions. Là encore, à la charnière de différents mondes sociaux, ces fonctionnaires-gouvernants vont jouer un rôle fondamental de « passeurs » mais aussi de « conciliateurs » en participant, d'un côté, à l'actualisation du vocabulaire et des discours mobilisables pour légitimer auprès de l'opinion publique le retour des immigrés dans leur « pays d'origine » et en assurant, d'un autre côté, le va-et-vient entre les *desiderata* des employeurs, du ministre et ceux des services.

REVALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LE RÉSERVER AUX FRANÇAIS (1976-1981)

Cette actualisation d'une matrice de discours est d'autant plus nécessaire que se logeant dans un espace nouveau, les mots brandis lors des crises précédentes ne semblent plus parfaitement ajustés au contexte des années 1970.

En effet, alors que l'arrêt de l'immigration a suscité une hausse subite des demandes d'emplois non satisfaites –, l'idée de « *protection de la main-d'œuvre nationale* », inscrite dans la loi de 1932, semble à certains égards en décalage avec la réalité d'une segmentation du marché du travail qui ne place plus vraiment les travailleurs français et immigrés en concurrence totale. En mettant en œuvre, parallèlement à l'arrêt de l'immigration « *une revalorisation du travail manuel* », afin d'inciter les travailleurs français à regagner des postes ouvriers, ces fonctionnaires-gouvernants tentent de « tenir ensemble » des intérêts souvent contradictoires qui légitiment à leurs yeux à la fois le renvoi des travailleurs étrangers et la fixation de la main-d'œuvre nationale sur l'appareil de production industriel.

Il est difficile de comprendre ce qui se joue, à compter de 1977, dans la fusion d'un secrétariat d'État aux travailleurs manuels avec un secrétariat d'État aux travailleurs immigrés si l'on ne précise pas, préalablement, que Lionel Stoléru et ses conseillers réalisent au moment du départ de Paul Dijoud et ce depuis près d'un an une revalorisation du travail ouvrier afin de lutter contre la désaffection de certaines tâches par les « Français ».

Rappeler que ces hauts fonctionnaires continuent de consacrer à cet objectif l'immense partie de leur temps¹¹ – y compris après avoir officiellement récupéré les prérogatives de Paul Dijoud – nous permet d'emblée de souligner toute la singularité de la « crise » de la décennie 1970 comparée aux « crises » précédentes. Car si la proclamation



d'un idéal de protection de la main-d'œuvre nationale s'effectue, à compter de 1975, avec une matrice de discours constituée lors des crises précédentes et « *un langage véhiculant constamment des identités collectives* »¹² comme « la Nation » ou « les Français », la réalité sociale a, elle, profondément changé comparé aux années 1930. Là où les pouvoirs publics organisaient lors des précédentes crises industrielles la protection de la main-d'œuvre nationale pour contrer d'éventuelles stratégies révolutionnaires, les conseillers de Lionel Stoléro procèdent avant tout à une revalorisation du travail ouvrier pour lutter contre « *les rigidités du marché du travail* » et fixer la main-d'œuvre nationale sur l'appareil de production industriel. S'instituant en intermédiaire entre les intérêts patronaux et syndicaux, ils tentent de convaincre le patronat d'embaucher des travailleurs français et de faire converger des intérêts économiques ou sociaux parfois divergents. Dès lors, au moment de la fusion avec le cabinet de Paul Dijoud, l'équipe de Lionel Stoléro, ne perçoit pas l'immigration comme « un problème de société » mais plutôt comme un dossier gênant car devenu médiatique et qui va être traité, au moins jusqu'à l'automne 1978, en même temps que les discussions menées depuis déjà deux ans avec les responsables patronaux et syndicaux.

Lionel Stoléro : de la macro-économie aux « travailleurs immigrés »

Né le 22 novembre 1937 à Nantes¹³, Lionel Stoléro est le fils cadet de Fernande Blum et d'Elie Stoléro, étudiant roumain, docteur en chimie intégré à l'Institut Pasteur et venu en France durant l'entre-deux-guerres pour poursuivre ses études. Installée en région parisienne peu avant la guerre, sa famille est menacée par le régime de Vichy à compter de 1941 et est obligée de se cacher en province pour fuir les lois antisémites. À la Libération, la famille Stoléro se réinstalle en région parisienne. En 1955, Lionel Stoléro, est admis à l'examen d'entrée de Polytechnique. Deux mois après son intégration dans l'école, le décès subit du père oblige la famille à vivre quelque temps sur ses économies. Éloigné des siens par son accession à l'école Polytechnique, Lionel Stoléro, déjà investi dans une pratique religieuse soutenue, participe de plus en plus à l'organisation de la communauté juive parisienne, puis nationale. Membre du consistoire, membre du comité directeur du fonds social juif unifié puis président de la chambre de commerce France-Israël, il garde en permanence à côté de ses fonctions professionnelles une part de son temps pour se consacrer à ces responsabilités à partir desquelles naîtront nombre d'amitiés politiques : Simone Veil ou Jacques Attali¹⁴ notamment.

VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

Diplômé de Polytechnique, Lionel Stoléru complète son cursus par un doctorat d'Économie à l'Université de Stanford aux États-Unis. De retour en France, il occupe un premier poste d'ingénieur au service des mines à Douai entre 1963 et 1965, puis intègre le Commissariat au Plan. Donnant également des cours à l'école Polytechnique, il parvient à se construire une réputation d'économiste sérieux notamment par la publication de ses volumineux cours de macroéconomie¹⁵.

Il publie en 1972 *L'impératif industriel*, ouvrage dont l'aspect programmatique reste encore marqué par le Plan mais dont les accents libéraux¹⁶ le font remarquer par le futur candidat Giscard. Recruté en tant que conseiller technique au cabinet du ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, il côtoie le premier cercle du futur président: Yves Calvet, Philippe Sauzay, Yves Cannac, Michel Poniatowski. En 1974, Lionel Stoléru publie un autre livre intitulé « Vaincre la pauvreté dans les pays riches » où il décrit l'existence de ce « *quart-monde alors constitué de nomades, de travailleurs étrangers, de travailleurs français marginaux (manœuvres, saisonniers, services au jour le jour...)* dont la condition est à la fois dégradante et rejetée en marge de la société »¹⁷. Recruté en tant que conseiller pour les questions économiques par le président en 1974, il remet alors plusieurs études sur le travail manuel, avant de se voir nommer secrétaire d'État à la condition des Travailleurs manuels. Polytechnicien, Lionel Stoléru a alors seulement 37 ans et il incarne, comme le nouveau Président, l'idéal du haut fonctionnaire entrant en politique.

Légitimer le « nécessaire » retour des Français vers l'usine et la fin d'une ascension sociale collective

La revalorisation du travail manuel est un discours dont on peut suivre la circulation dans différents milieux syndicaux (notamment au sein du syndicalisme chrétien à la CFTC puis à la CFDT¹⁸) et patronaux depuis le milieu des années 1960. Rejetée par le pouvoir politique au nom de la lutte contre l'inflation jusqu'en 1974, la revalorisation du travail manuel intègre la panoplie des discours gouvernementaux à compter de 1975, dans le sillage de l'arrêt de l'immigration et au moment où le nombre de chômeurs dépasse pour la première fois, depuis la crise des années 1930, le million de personnes.

La naissance de ce que certains économistes désignent alors comme un chômage structurel (là où certaines économies, comme l'économie américaine, aurait un chômage conjoncturel) légitime pour le pouvoir politique la lutte contre les « rigidités » du marché du travail. On l'a

déjà évoqué, contrairement aux années 1930, la décision de juillet 1974 ne peut se traduire mécaniquement par une baisse du chômage car une non-substituabilité des travailleurs nationaux aux travailleurs étrangers empêche les travailleurs français de reprendre les emplois les moins qualifiés, jusque-là occupés par ces derniers. Pour le formuler autrement, il est désormais tout à fait possible de conserver frontalement un nombre assez élevé de demandes d'emploi non satisfaites et de voir les chiffres du chômage continuer à augmenter. L'objectif du gouvernement est alors double. Il s'agit premièrement de parvenir à faire sortir du marché du travail certaines catégories de salariés (notamment les travailleurs étrangers). Comme l'évoque Lionel Stoléro lui-même, à l'Assemblée Nationale en 1978, depuis une certaine perception des rapports économiques, « *il n'existe pas de différence fondamentale entre l'aide au retour, qui consiste à proposer à certains travailleurs immigrés de quitter le marché de l'emploi et l'accord de pré-retraite qui consiste à proposer aux personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans de faire de même. L'inspiration est identique* »¹⁹.

Puis de promouvoir dans un deuxième temps, à travers « la revalorisation du travail manuel », une « *nouvelle croissance* » dans le cadre de laquelle les travailleurs français accepteraient de reprendre les postes précédemment occupés par les travailleurs immigrés.

La fin d'un compromis historique : il n'y a plus de « sot métier »

La récession des années 1970 entraîne donc, tout comme celle des années 1930, la proclamation officielle d'un état de « crise » par le pouvoir politique et des tentatives d'organisation de retours des travailleurs immigrés²⁰. Mais elle est singulière en ce qu'elle voit de façon concomitante les pouvoirs publics organiser le retour des travailleurs immigrés et lancer un appel en direction des travailleurs nationaux afin qu'ils regagnent des postes ouvriers. Ce paradoxe – entre d'un côté « arrêt de l'immigration » et d'un autre côté « l'existence de demandes d'emplois non satisfaites dans l'industrie » – s'explique si l'on intègre que la « crise » des années 1970 se déclenche alors que la classe ouvrière française présente une physionomie fondamentalement différente de celle qu'elle présentait dans les années 1930.

La crise des années 1930 survient, en effet, alors que les travailleurs étrangers ont fini d'accomplir ce rôle de « *déblocage du marché du travail* »²¹ et rendu possible la seconde phase d'industrialisation en rendant « *à l'économie française la souplesse qu'elle possédait au temps de la pluri-activité* »²². Le recours à la main-d'œuvre immigrée avait

permis, au début du siècle puis dans les années 1920, de faire sauter à la fois les formes de résistance qu'opposaient les classes populaires à l'industrialisation et les goulets d'étranglement qui empêchaient la constitution d'un prolétariat suffisamment nombreux pour accomplir la deuxième révolution industrielle.

Le refoulement des travailleurs étrangers dans les années 1930 se fait donc « au nom » de la protection de certaines franges de la main-d'œuvre ouvrière nationale, alors que celles-ci pourraient être tentées de se tourner massivement vers des institutions médiatrices partisans susceptibles de les doter d'une identité collective subversive en « *politisant leur identité sociale* »²³.

En ce sens, les années 1975-1981 donnent véritablement « *le sentiment d'achèvement d'un cycle économique et social qui avait commencé aux alentours de la Première Guerre mondiale* »²⁴. À rebours du modèle des années 1950-1960, marqué par l'explosion du nombre d'O.S. peu qualifiés et l'appel massif à une main-d'œuvre immigrée, l'économie française entame alors une modernisation des processus de production nécessitant une main-d'œuvre moins nombreuse²⁵ et relativement plus qualifiée.

Mais cette transformation des besoins de main-d'œuvre s'opère alors que le monde ouvrier a déjà connu de profondes mutations. Comme le rappelle Olivier Schwartz, en seulement vingt ans, les ouvriers ont franchi une étape importante dans l'amélioration de leurs conditions de vie²⁶ et certains de leurs enfants ont pu se frayer un chemin vers d'autres univers sociaux. Alors que la scolarisation massive des années 1960 a pu laisser espérer à certaines familles une promotion sociale par les diplômes, la décennie 1970 va alors être celle de la désillusion pour ces fractions de la classe ouvrière²⁷. Le ralentissement économique empêche la création de postes suffisamment nombreux dans le secteur tertiaire et « *un processus de translation de l'ensemble de la structure sociale* »²⁸ provoque une inflation des titres scolaires.

Par ailleurs, le rapport au politique de la classe ouvrière est lui aussi fondamentalement différent de celui des années 1930. Comme le démontre Julian Mischi, les années 1970 correspondent pour le monde ouvrier à une crise de reproduction de la *sociation partisane* car certains principes qui fondaient l'influence du PCF auprès de la classe ouvrière, depuis les années 1920, sont remis en question. Le PCF n'est notamment plus une entreprise politique de mobilisation des classes populaires car la promotion partisane n'avantage plus spécialement ces catégories et valorise plutôt les ressources scolaires et

professionnelles puisées hors du parti. Cela n'est pas sans effet sur la ligne du parti. La fin des années 1970 correspond au déploiement d'un discours « misérabiliste », produit par des instances dirigeantes communistes qui s'autonomisent et se présentent davantage comme les porte-parole « des pauvres, des plus défavorisés des salariés » que de « la classe ouvrière »²⁹.

En définitive, à compter de 1975, alors qu'une frange entière de la classe ouvrière espère voir ses enfants obtenir une forme de promotion sociale par le scolaire, le chômage brise net les espoirs d'une classe qui perd, peu à peu, dans le même temps, ses instruments de représentation politique.

Toutes ces transformations rendent singulière la « crise » des années 1970 car tout se passe comme si le compromis historique – qui s'était accompli au début du siècle et qui faisait des travailleurs immigrés les exécutants des tâches dont les Français ne voulaient pas – devait être rediscuté. Alors que l'arrêt de l'immigration, on l'a vu, a été porté au sein de l'État dès la fin des années 1960, principalement au nom d'une crise du logement, d'une « *mutation qualitative des flux* », d'une « *redéfinition des rapports nord/sud* », « *de la crainte d'un nouveau mai 1968* » et de « *la nécessaire modernisation industrielle* », l'augmentation du chômage suscitée par le redéploiement économique va alors venir donner un sens nouveau à cette décision.

Un discours sur le travail manuel lié à la « suspension de l'immigration »

Comme le précise un dossier de presse remis en 1977 aux journalistes et détaillant l'action du secrétaire d'État, l'objectif que se fixe le gouvernement est désormais de « *rendre acceptable* » les travaux manuels « *pour les Français* » pour à la fois : lutter « *contre le retard de certains jeunes* » qui refuseraient d'entrer dans la vie professionnelle en acceptant certains emplois, réaliser un objectif de « *justice sociale* » et maintenir « *la compétitivité des entreprises* ». En creux, Lionel Stoléro et ses conseillers participent à la construction d'un nouveau *problème social* : celui de la dévalorisation du statut de l'ouvrier dont on pourrait aussi par ailleurs décrire les *figures sociales* qu'il implique : « le cadre insensible aux conditions de travail des O.S. », mais surtout le « professeur qui inculque de mauvaises valeurs aux enfants » en privilégiant « *chez l'enfant les connaissances intellectuelles par rapport aux vocations manuelles* »³⁰.

On perçoit ici comment, petit à petit, en seulement quelques années, se met en place une nouvelle matrice de rapports sociaux et



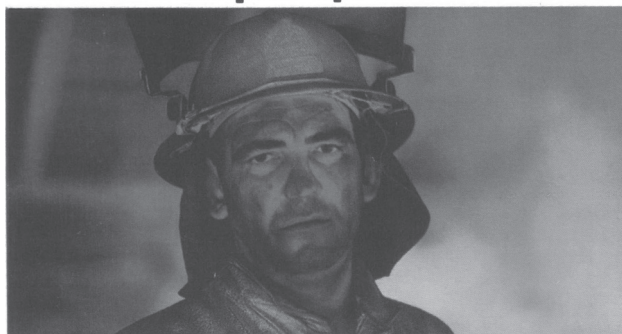
VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

de discours qui induisent une re-problématisation des rapports historiques entre institution scolaire, classe ouvrière et travailleurs immigrés. Cette émergence d'un discours martelant sans cesse l'idée que «*pour avoir un emploi, il vaut mieux avoir une carrière manuelle qu'une carrière non manuelle*»³¹, cette exaltation de «la France au travail» nous semble ici indissociable d'une *socio-histoire de l'immigration*.

Revers d'une même médaille, ces nouveaux *leitmotivs* doivent leur émergence à une redéfinition des rapports entre travailleurs français et travailleurs immigrés. Alors que les années 1960 étaient les années de l'importation du *management* et du triomphe de la figure du *cadre*, l'après 1974 voit la promotion d'un programme politique et d'un discours censé «*briser les barrières sociales entre les cols blancs et les cols bleus*»³² et lutter contre une forme d'intellectualisme. À compter de 1977, ce sont les mêmes hauts fonctionnaires qui vont assurer conjointement la mise en place de «l'aide au retour» pour les travailleurs immigrés et les mesures de revalorisation salariale visant à rediriger une fraction de la classe ouvrière, en tentative d'ascension sociale, vers l'usine ou l'atelier.



**Celui qui donne le meilleur de lui-même
a droit à une part équitable. Lui aussi.**



Maintenant, priorité aux travailleurs manuels.

CAMPAGNE NATIONALE POUR LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL

PREMIERE CAMPAGNE D'INFORMATION 1975

Affiche de la première campagne lancée par le secrétariat d'État à la condition des Travailleurs manuels (**)



Convaincre le patronat d'embaucher des Français

Dès sa nomination le 21 janvier 1976, Lionel Stoléru constitue un cabinet composé exclusivement de syndicalistes et de hauts fonctionnaires au profil singulier, à l'image de son directeur de cabinet : André Burgos³³, énarque et fils d'un plâtrier maçon espagnol. Dans la même perspective, il recrute des militants syndicalistes dont Hubert Maigrat, un ouvrier syndiqué à la CFDT qu'il a croisé lors d'une visite en usine³⁴, Georges Comte, agent technique d'exploitation à EDF ou encore Jean Loubat, militant CGC ingénieur d'atelier à l'aérospatiale... Au-delà de ces syndicalistes, censés incarner les liens du cabinet avec les syndicats et le monde du travail, Lionel Stoléru recrute également Jean-Pierre Raffarin³⁵, qu'il va charger de mettre en place les différentes campagnes de communication en collaboration avec une jeune attachée de presse nommée Dominique Maire³⁶, (proche de la presse sociale et ancienne collaboratrice de Jacques Delors) et enfin Jean-Pierre Pierre-Bloch (ancien journaliste et fils de Jean Pierre-Bloch président de la LICRA)³⁷. Fort de ses relais dans les milieux syndicaux et auprès de la presse populaire et spécialisée, le secrétaire d'État s'engage dans ces campagnes de communication mais aussi dans des visites d'usine où il propose aux responsables patronaux la mise en place de mesures pilotes. Les actions entreprises par ces conseillers ne se limitent pas cependant à de simples *happenings*. Les relations tissées avec les différents syndicats et les milieux spécialisés dans la formation professionnelle vont être mises à profit pour engager des négociations simultanées entre le patronat et les syndicats sur la question des salaires et des conditions de travail dans les usines afin de favoriser l'embauche d'ouvriers français. Les carnets de bords et les agendas remplis par son directeur de cabinet, André Burgos, permettent alors de se faire une idée du travail d'influence accompli alors par ces agents. En effet, cette politique menée dès 1976 les amène à rencontrer quotidiennement les responsables patronaux de secteurs industriels qui embauchaient jusqu'ici massivement des travailleurs immigrés. On note pêle-mêle des rendez-vous avec les responsables du CNPF (Chotard, Neidinger), du secteur du bâtiment³⁸, du secteur automobile (dont Renault mais aussi l'ensemble des responsables du CNPA), les responsables des houilles, du secteur textile, de l'industrie alimentaire, des chauffeurs routiers, de la restauration, des boulangeries... Sur le plan syndical, le cabinet de Lionel Stoléru est surtout en contact avec FO (des contacts assez fréquents avec A. Bergeron), et différentes branches de la CFDT ou de la CFTC.

VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

Dans ces différents secteurs, le cabinet de Lionel Stoléru négocie avec les responsables patronaux et syndicaux l'adoption de différentes mesures : la retraite à 60 ou à 55 ans, la mise en place d'un livret d'épargne manuelle³⁹, des mesures préventives contre l'alcoolisme dans l'entreprise ou contre le bruit au travail. Ils tentent de supprimer le travail au rendement, d'aménager le travail de nuit... Sur le plan des salaires ils tentent d'encourager des revalorisations très ciblées, uniquement sur certains échelons ou en incitant à l'octroi de primes ponctuelles.

Même si elle suscite l'opposition d'une frange du petit patronat⁴⁰ et du ministre du Travail⁴¹, les mesures mises en œuvre par le secrétariat d'État bénéficient du soutien inconditionnel du président de la République et continuent à pouvoir se justifier notamment en raison de l'augmentation continue du chômage et des gains politiques éventuellement induits par ces mesures auprès de l'électorat ouvrier. Dès mars 1977, l'échec de la majorité aux élections de municipales va venir lever un implicite qui n'aura duré que quelques mois. À compter de l'éviction de Paul Dijoud, les deux dimensions «travail manuel» et «immigration» sont explicitement liées tant dans les discours publics que sur le plan des structures.

« Cela nous est tombé dessus comme une maladie »

En avril 1977, quelques jours après le succès de la gauche aux élections municipales, Paul Dijoud quitte le poste de secrétaire d'État à l'immigration après un nouveau remaniement⁴². Une réunion de fusion-transition est alors organisée sous la houlette d'Hervé de Charette, devenu entre-temps conseiller technique auprès du cabinet du ministre du Travail. Celui-ci dresse un tableau de la situation, présente l'état des dossiers en cours, pointe les dysfonctionnements. Il commence par rappeler que nombre d'éléments ont été lancés par Paul Dijoud et que sur ce point la «*politique continue*»⁴³, que le mieux est de ne «*pas faire de changement car tout a été créé*»⁴⁴.

Sur le plan de l'aide au retour, il préconise au cabinet de Lionel Stoléru de «*faire les choses sans le dire*»⁴⁵ et de procéder, avec les usines qui licencient, progressivement à des opérations ciblées de retour. Le projet de retours organisés à Longwy auprès d'une usine qui vient de licencier des travailleurs immigrés et auquel est déjà associé le cabinet⁴⁶ doit en quelque sorte servir de «projet pilote».

Lionel Stoléru prend alors au cours de cette réunion la décision de ne pas conserver les deux cabinets. Il ne conserve de l'équipe précédente que Paul Schiettecatte et prend le parti de confier le dossier des immigrés principalement à deux de ses conseillers : «*un rabattant sur*

UNE POLITISATION FEUTRÉE

les services un maximum de choses» et «*un autre sur le retour (pour anticiper les difficultés politiques)*»⁴⁷.

Suivant les instructions de Lionel Stoléru, le directeur de cabinet anticipe alors des «*problèmes de communication*»⁴⁸ et confie à l'attachée de presse Dominique Maire le soin de mettre en place une «*cellule de rédaction*»⁴⁹ capable de produire des articles sur tous les sujets. Pour ce petit groupe de conseillers, qui travaillaient jusqu'ici sur la revalorisation du travail manuel, dans la continuité bien souvent d'un engagement dans le secteur de la formation professionnelle initiée par Jacques Delors, le tournant s'avère difficile.

Tous ces anciens conseillers évoquent en entretien le changement décisif que représente le printemps 1977, ce moment où subitement la revalorisation du travail ouvrier en direction des Français et la politique d'immigration se trouvent liées explicitement et publiquement.

« Nous cela nous est vraiment tombé dessus comme une maladie. Je travaillais à 100 % sur les travailleurs manuels et je ne savais pas qu'on allait s'occuper d'immigration. Et ça a été un coup de tonnerre quand on l'a récupéré parce qu'on n'était pas prêt. [...] Tout le cabinet était tourné vers cette promotion du travail manuel, et du jour au lendemain on tombe sur un sujet sur lequel il faut légiférer, sur lequel le gouvernement et a des projets et sur lequel bien entendu il y a tous les coups à prendre. Donc cela a terriblement changé [...]. On a appliqué la méthode travail manuel à l'immigration en termes d'image ».

*Entretien (2004), Dominique Maire
attachée de presse de Lionel Stoléru, (1976-1981).*

Plus les élections de 1978 approchent et plus les deux thèmes sont liés ostensiblement dans les discours publics. Le cadrage proposé par le secrétaire d'État opère un «*pont*» (un *frame-bridging* diraient les tenants des analyses en termes de *cadrage*⁵⁰) entre deux enjeux jusqu'ici liés officieusement mais officiellement séparés. Désormais, la revalorisation du travail manuel est explicitement conduite pour permettre aux Français de retourner vers les emplois occupés auparavant par les travailleurs immigrés – comme en témoigne cet extrait d'une communication de Lionel Stoléru au Conseil des ministres du 23 novembre 1977 :

« De nombreux emplois manuels sont refusés par les travailleurs français et la société se décharge sur les immigrés de certaines tâches recréant ainsi une sorte d'esclavagisme industriel intolérable. Enfin la compétitivité de nos entreprises est, à terme,

VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

*compromise mal payée, la main-d'œuvre est mal qualifiée, peu apte à utiliser les techniques productives*⁵¹.

Il faut sans doute toujours garder à l'esprit que sur le plan à la fois du travail politique, médiatique ou administratif, à compter des élections municipales de 1977, «immigration» et «revalorisation du travail manuel» sont menées de front par la même équipe et avec sensiblement les mêmes méthodes. La situation des travailleurs immigrés, la mise en place de l'aide au retour vont notamment être explicitement discutées dans le même mouvement que les négociations déjà initiées avec les responsables patronaux. Y compris pour Paul Schiettecatte, qui collaborait jusqu'ici avec Paul Dijoud, la question de l'immigration va se trouver explicitement liée à la question de la revalorisation du travail manuel. Associé aux réunions et aux discussions de cabinet, son nom apparaît désormais également sur les dossiers concernant la revalorisation du travail manuel :

« Dans le fond revaloriser le travail manuel c'est éviter, c'est limiter l'immigration. Il y avait une certaine logique dans ça. C'était de dire "si on était obligé de faire venir des immigrés en partie c'est parce que les Français n'ont pas voulu prendre ces postes". Je dirais que la thèse se tenait en partie largement quoi... C'était quand même une des raisons de l'arrivée des immigrés c'était de dire que personne ne veut travailler dans le bâtiment L'idée de Stoléru était de dire, dans le fond, il y a une espèce de spirale. Comme on fait venir les immigrés on n'améliore pas les conditions de travail, moralité les conditions de travail se détériorent encore... et on a encore... il y avait un cercle qui n'était pas très vertueux ».

Entretien (2003), Paul Schiettecatte, conseiller technique au cabinet de P. Dijoud puis L. Stoléru (1975-1980)

Si le printemps 1977 correspond à la fusion des équipes, elle correspond également à la jonction de l'immigration avec les objectifs politiques qui étaient auparavant liés à la revalorisation du travail manuel. Lionel Stoléru est toujours chargé de récupérer des voix dans l'électorat ouvrier tout en étant, dans le même mouvement chargé de gérer un «problème de société» mis en mots par l'équipe de Paul Dijoud.

La réactivation d'un lien historique entre anti-communisme et un «problème de l'immigration»

En avril 1977, les conseillers de Lionel Stoléru commandent à la SOFRES un sondage afin de mesurer l'impact de leur action sur les

UNE POLITISATION FEUTRÉE

«populations cibles» qu'ils cherchent à convaincre. L'analyse qu'ils livrent de ce sondage nous éclaire sur les publics visés alors par l'action gouvernementale. Il s'agit, par une approche segmentée et très différenciée, de toucher les artisans et l'encadrement (des cibles acquises), mais surtout de convaincre les ouvriers les moins qualifiés par différentes mesures – dont le retour des travailleurs immigrés :

« Il semble, si l'on suit les conclusions de la SOFRES, que les orientations que nous avons envisagées au lendemain des municipales sont les bonnes. [...] Les populations cibles sont de deux types. Premièrement : les travailleurs acquis à notre mission, c'est un groupe composé d'artisans et d'une partie de l'encadrement (agent de maîtrise). Il est attaché aux valeurs traditionnelles du travail manuel. [...] Il souhaite avec des mesures concrètes (allègement de la pression fiscale et des charges sociales) un effort de revalorisation sociale du travail manuel [...]. [Ce groupe comprend également ceux qui accomplissent] les travaux manuels les plus défavorisés : femmes, jeunes, personnel de service, OS (peu payés sans qualification, peu impliqués dans leur travail). Ce groupe a tendance à dévaloriser sa situation. Il ressent péniblement son statut social. Il est pessimiste et considère que progrès et promotion sont difficiles sinon impossibles. [...] Notre action : informer sur le repos compensateur, informer sur la retraite à 60 ans, conduire rapidement des actions de retour des immigrés. Deuxièmement : les travailleurs distants. C'est un groupe majoritaire (dans l'échantillon) composé d'ouvriers qualifiés, d'agents de maîtrise, de travailleurs partisans de la gauche et de l'action syndicale. Pour cette population se pose le problème de la "communication". Le message passe mal »⁵².

Sur ce point, l'année 1977 marque un véritable tournant. Là où les conseillers de Paul Dijoud mettaient en mots un « problème de société » en tentant de séduire un électorat sensible à la « condition des immigrés », les conseillers de Lionel Stoléru connectent les mesures du retour qui vont être lancées dans les différentes ANPE avec un objectif de lutte contre les instances de *sociation partisane* traditionnelles du monde ouvrier. Dans la perspective de disputer cet électorat captif, début juin 1977, l'énarque-fils de plâtrier, tel un « manager » politique conseille notamment à son ministre de s'opposer à R. Ballanger⁵³, président du groupe communiste à l'Assemblée, dans une émission télévisée :

« [Stoléru] voulait aller à l'émission l'huile sur le feu de Bouvard [...]. Il nous dit "Qu'est ce que vous en pensez si je demandais à Rocard ou à Attali de venir faire un débat ?". Mais je lui ai



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

dit : « Mais monsieur le Ministre mais non... vous êtes de la même maison, vous parlez le même langage... Personne ne vous comprendra ! Invitez Ballanger, le mec avec les cheveux blancs, c'est le lion du PC à l'Assemblée Nationale ; le bon Ballanger c'est le communiste local, vous allez voir... [mimant un dialogue entre un coach et son boxeur]. Mais attention il va vous faire le coup du ticket de métro, de la baguette de pain combien ça coûte et tout ça pour vous montrer que vous le ministre vous vous en foutez [...]. Et je lui dis à la fin vous ne parlez pas à Ballanger, vous regardez l'objectif et vous parlez à l'apprenti : c'est pour toi que je fais ça et si vous avez un peu la larme à l'œil ce sera encore mieux »⁵⁴.

Entretien (2004), André Burgos, directeur de cabinet de Lionel Stoléru (1976-1978).

Dès l'entame du débat, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale attaque le secrétaire d'État pour son « côté gadget ». Puis, face à un Lionel Stoléru qui énumère longuement les différentes usines dans lesquelles il s'est rendu, le député communiste reproche « le temps perdu » et conseille au secrétaire d'État de passer plutôt une « demi-journée » avec les responsables de la CGT pour connaître les problèmes des ouvriers. Dans les arguments opposés alors par Lionel Stoléru, on perçoit bien comment le départ de Paul Dijoud va de pair avec la structuration d'un discours qui – d'un seul mouvement – vise alors simultanément à rappeler les effets négatifs de l'immigration sur l'économie, à « ramener » les Français vers les tâches manuelles et à lutter contre le PCF :

« Ce que nous voulons faire comprendre, c'est cette facilité, qui a fait que pendant les dix dernières années notre pays s'est développé avec l'introduction de deux millions de travailleurs immigrés qui précisément sont venus pour accomplir des tâches que les Français ne voulaient pas [...]. Le véritable problème que nous avons [...] c'est d'arriver à montrer que l'ensemble des métiers nécessaires à l'ensemble de l'économie française est acceptable pour les Français. [...] Vous, vous représentez depuis 30 ans un parti politique qui n'a rien fait d'autre que de dire non tout le temps, et ce n'est pas pour vous que je me bats. En somme je me bats pour les ouvriers [...] et puis parmi eux pour cet apprenti que j'avais rencontré il y a 18 mois dans une entreprise de bâtiment et qui me disait [...] quand moi je vais au bal le samedi soir danser avec une fille, si je veux danser une deuxième fois avec elle, y'a pas intérêt à ce que je lui dise que je suis plâtrier ».



UNE POLITISATION FEUTRÉE

Le printemps 1977 marque ainsi un tournant décisif à la fois dans le cadrage médiatique ou politique de l'immigration mais aussi sur le plan de sa gestion intra-étatique qui va se trouver directement soumise à la fois à ces nouvelles contraintes imposées par le champ politique, mais aussi à la gestion du chômage. Sans qu'on puisse y voir le produit d'un plan réfléchi, mais sans qu'on puisse y voir pour autant le fruit d'un pur hasard de l'histoire, ce sont ces mêmes agents – ces hauts fonctionnaires au profil particulier et ces syndicalistes conviés pour un temps à remplir le rôle de fonctionnaires-gouvernants – qui vont jouer le rôle de liaison entre Lionel Stoléru et la DPM aux pires moments de la crise économique, lorsque s'effectue la mise en place des mesures du retour des travailleurs immigrés.

PROMOUVOIR L'AIDE AU RETOUR EN DÉNONÇANT LE «RACISME POPULAIRE»

Le 26 avril 1977, le Premier ministre, Raymond Barre, annonce à l'Assemblée Nationale le lancement d'une prime de 10000 francs, octroyée à tout étranger au chômage qui s'engagerait à retourner dans «son» pays. Malgré des résultats modestes, cette première campagne de prospection est, du point de vue du cabinet de Stoléru, menée avec une «*facilité exceptionnelle*»⁵⁵, un avis que partage le président de la République qui, lors du Conseil des ministres du 11 mai, prend partie pour le lancement d'une deuxième campagne d'aide au retour aux objectifs plus «ambitieux»⁵⁶.

Ce feu vert présidentiel correspond sans doute au franchissement d'une étape supplémentaire dans la réactivation, à des fins politiques, d'une ligne de partage entre nationaux et étrangers. Lionel Stoléru donne, dès la sortie de ce Conseil des ministres, des consignes «explicités» à ses conseillers. Comme le note le directeur de cabinet lors du débriefing du 11 mai après-midi, il s'agit dès lors de lancer immédiatement une «*nouvelle vague*» de retours et de «*serrer les boulons*»⁵⁷ sur le plan des «*entrées*» et ce à différents niveaux : suppression des dérogations dans la délivrance des cartes de travail, contrôle accru de la venue des étudiants étrangers et surtout arrêt de l'immigration familiale. Ce qui semble facile à réaliser du point de vue présidentiel l'est toutefois beaucoup moins du point de vue de ces fonctionnaires-gouvernants.

La mise en place de dérogations avait été le seul moyen trouvé par les agents de l'État pour ménager les entrepreneurs ne parvenant pas à trouver, à compter de 1974, des travailleurs français pour assurer des emplois traditionnellement occupés par les travailleurs immigrés. Or la



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

suppression de ce qui était, à certains égards, une « soupape » de sécurité dans les rapports avec le patronat (déjà tendues avec la mise en place de la revalorisation du travail manuel) risque de poser des problèmes.

Par ailleurs, le droit à l'immigration familiale est un droit reconnu par les traités internationaux et qui vient de surcroît d'être rappelé par le Conseil d'État. Arrêter l'immigration familiale revient donc à convaincre les agents de la DPM et des autres ministères, censés être les garants de la légalité-rationnelle, de préparer la formalisation juridique d'une mesure illégale.

Enfin, si les conseillers de L. Stoléro imaginent que l'électorat ouvrier ne sera pas opposé à une nouvelle campagne de retours menée au nom de la protection des travailleurs nationaux, ils considèrent toutefois que la systématisation de ces dispositifs ne va pas manquer de ternir l'image du gouvernement et risque de faire du secrétariat d'État l'objet des critiques virulentes de la gauche.

Les fonctionnaires-gouvernants, et plus particulièrement les conseillers de Lionel Stoléro, vont dès lors tenter de jouer un rôle de conciliateur et de traducteurs entre ces différents publics.

*« Pour Stoléro, l'arsenal législatif...
tout ça c'était de la tringlerie »*

Le 6 juin 1977, une réunion informelle réunit Christian Beullac (ministre du Travail), Christian Bonnet (ministre de l'Intérieur) et Lionel Stoléro. Disposant de l'aval du président, ce dernier annonce alors son intention unilatérale de ne plus délivrer aucune carte de travail⁵⁸.

Le 23 juin 1977, une autre réunion informelle est organisée chez R. Soubie (conseiller du Premier ministre pour les Affaires sociales) au cours de laquelle Lionel Stoléro reprend à son compte le projet présidentiel d'organiser une nouvelle campagne de retours et de suspendre l'immigration familiale. Les représentants des Affaires étrangères, des Finances mais aussi les agents de l'Intérieur manifestent alors immédiatement leurs réserves face à un tel projet dont ils perçoivent le caractère illégal mais aussi, sans doute, les éventuelles retombées diplomatiques, politiques et médiatiques⁵⁹.

Sur le plan des départs, le président de la République espère atteindre les 30 000 retours entre les mois d'août et septembre 1977 en proposant notamment 15 000 francs aux travailleurs immigrés menacés de licenciement à compter du 1^{er} juin. Mais le cabinet de Raymond Barre, les agents de la direction du Budget⁶⁰ tout comme le directeur



UNE POLITISATION FEUTRÉE

de l'UNEDIC⁶¹ s'opposent au financement d'une telle mesure en des temps si courts⁶².

Pour contourner ces réticences multiples, une nouvelle réunion est organisée le 28 juillet 1977 à Matignon, en la présence du conseiller du président (Olivier Fouquet) et de R. Soubie. Olivier Fouquet rappelle alors les « *points de principe* »⁶³ posés par le président de la République. Ce dernier souhaite un arrêt total de l'immigration de travail, « *empêcher l'entrée des familles* » et favoriser les retours⁶⁴. Mais comme le rappellent une nouvelle fois sur le champ les agents du Quai d'Orsay⁶⁵ – mais aussi dans une moindre mesure ceux de l'Intérieur⁶⁶ – de telles mesures vont à l'encontre des conventions internationales (qui lient notamment droit au regroupement familial, droit au séjour et droit au travail)⁶⁷.

Au cours de cette réunion, au terme de cette négociation incessante entre la « parole » du président, telle qu'elle est rappelée par Olivier Fouquet et le rappel des contraintes juridiques par les représentants des différents ministères, il semble alors émerger un consensus. L'arrêt de l'immigration familiale sera annoncé à la rentrée tandis qu'un décret sera préparé par les services. Probablement, cette mesure sera critiquée par le Conseil d'État mais, en jouant sur les délais d'instruction, il sera possible très rapidement d'avoir un ou deux textes en cours d'examen à l'Assemblée Nationale prêts à être discutés et qui donneront une onction démocratique à l'ensemble de ces décisions. C'est sans doute au cours de cette réunion que naît peu à peu l'idée des futures « lois Bonnet-Stoléro » et de lancer des projets de loi afin de réviser le droit au séjour et le droit au travail :

« Séparons droit au séjour et droit au travail. Cette séparation implique des textes (Soubie). Pour les enfants prévoir décret sur carte de travail Fouquet : pour enfants ou femmes, situation irrégulière. On peut refuser cartes de séjour ou de travail. Il faut modifier les textes sur le droit au travail ; modifier les textes sur immigration familiale. Pour les gars arrivés de fraîche date, il faut revoir les modalités, l'allongement des délais (cela peut décourager les immigrations nouvelles) ».

Notes manuscrites du directeur de cabinet de L. Stoléro

À compter de cette date, le nom du conseiller du président revient avec fréquence dans les listes d'émargement des réunions. Comme l'évoque ce conseiller, l'Élysée suit avec attention l'évolution d'un dossier qui, de son point de vue, pourrait susciter une baisse significative du chômage.



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

« Alors Fouquet lui était, je dirais... Pour une suspension des flux migratoires et il s'est posé beaucoup de questions pour savoir s'il fallait arrêter l'immigration familiale ou pas. Il était plutôt partisan d'une position que je qualifierais de maximaliste sur l'ensemble de ces sujets-là. Et donc... Peu de choses avec Soubie et par contre Fouquet c'était vraiment... beaucoup de choses se traitaient avec Fouquet directement ».

Entretien (2003), Paul Schiettecatte, conseiller technique au cabinet de P. Dijoud puis L. Stoléro (1975-1980).

Ce qui frappe à la lecture des notes manuscrites prises lors des réunions par André Burgos, le directeur de cabinet de Lionel Stoléro, c'est le nombre de questions juridiques laissées sans réponses au terme de ces échanges entre acteurs politiques, conseillers du prince et directeurs d'administration. Les notes d'André Burgos abondent de ces « *se renseigner pour savoir s'il est possible de...* »⁶⁸ qui témoignent de l'ignorance de ces fonctionnaires-gouvernants du détail des contraintes juridiques qui pourraient s'opposer à ce que les volontés élyséennes de retours massifs puissent être transcrites dans le droit. Dans un va-et-vient permanent avec les services de la DPM et ces réunions « au sommet », les conseillers de Lionel Stoléro essaient alors de mettre au point un projet de décret qui serait porté à la rentrée 1977 en Conseil des ministres afin de suspendre l'immigration familiale. Le 19 août 1977, une nouvelle réunion est organisée chez R. Soubie. Les notes prises par le directeur de cabinet de Lionel Stoléro témoignent là aussi de cette tentative permanente de trouver un débouché juridique aux *desiderata* présidentiels. L'idée d'annoncer l'arrêt de l'immigration familiale semble pouvoir pour certains conseillers être tenue publiquement sur l'argument qu'on « *peut suspendre un accord international* », et qu'il conviendrait seulement de rendre la mesure provisoire et « *d'alerter les pays avant* »⁶⁹. Fort de cette amorce de compromis et comme le décrit Patrick Weil, le gouvernement annonce le 27 septembre 1977 publiquement la suspension pour trois ans de l'immigration familiale en se référant à la politique conduite en RFA⁷⁰. Mais dans l'arrière-cour du travail bureaucratique, rien n'est encore fait pour faire correspondre les effets d'annonce politique avec la réalité des règles juridiques. Au grand dam notamment de P. Schiettecatte, conseiller technique de L. Stoléro, le secrétaire d'État et le conseiller du président semblent considérer que le respect de certaines règles de droit est secondaire. Comme celui-ci l'évoque en entretien, ces derniers « *se voyant pour vingt ans au pouvoir* » espèrent alors surtout avoir le Conseil d'État « à l'usure » :





UNE POLITISATION FEUTRÉE

« – Comment se passaient les rapports avec le Conseil d'État ? Des rapports extrêmement tendus. Moi j'en garde un souvenir un peu difficile non pas du fait du Conseil d'État mais il faut dire que Stoléru était quand même quelqu'un qui dans le fond considérerait que l'arsenal législatif tout ça c'était de la tringlerie et qu'il fallait impérativement inverser les courants migratoires donc les rapports avec le Conseil d'État ont été un tout petit peu difficiles. C'était à ce moment-là Laroque qui présidait la section sociale du Conseil d'État... Il y a eu quelques passes d'armes – feutrées naturellement. [...] Ces gens-là [Stoléru et les proches du président] ils pensaient Giscard au pouvoir installé pour vingt ans. Ils se voyaient pour vingt ans au pouvoir. Et donc, les rapports avec l'administration le Conseil d'État étaient modelés par l'idée que bon "nous on est là pour longtemps et vous finirez bien par..." ».

Entretien (2003), Paul Schiettecatte, conseiller technique au cabinet de P. Dijoud puis L. Stoléru (1975-1980)

Le décret, préparé par les agents de la DPM, est soumis pour avis au Conseil d'État avant de passer au Conseil des ministres. Un avis négatif est immédiatement rendu sur le texte. On perçoit dans les notes manuscrites de Paul V.*, chargé de mission à la DPM et rédacteur du texte en question⁷¹, toute la complexité du rôle occupé alors par ce haut fonctionnaire en poste dans les services⁷². Sans susciter les foudres de son secrétaire d'État de tutelle, il doit rappeler le droit, montrer en pointillé qu'il n'est pas défavorable au projet de restriction des flux, tout en proposant des portes de sortie, des « positions de repli » recevables pour le ministre pour qu'il ne perde pas la face publiquement :

« Le projet de décret a été descendu en flèche par le Conseil d'État. Tant au plan de l'opportunité (à qui fera-t-on croire que la suspension de la venue des familles réglera le problème du chômage ?) qu'au plan du droit (ce texte est le fruit de la pratique qu'a institué le gouvernement en la matière). Toutefois l'intervention de Laroque, magistrale comme toujours a été, à la réflexion, une réaction rusée et non violente comme on pouvait s'y attendre. Bien qu'il ait critiqué l'opportunité du projet (vous allez avoir un sous-prolétariat livré à l'exploitation – ce ne sont pas ses termes bien sûr mais le fond de son propos), il a surtout présenté un avis basé sur l'illégalité du texte et notamment sur le fait qu'il est contraire aux principes généraux du droit et au préambule de la constitution. C'est à mon sens une porte qu'il a laissée entrouverte pour Stoléru qui pourrait ainsi retirer son texte en prétendant manifester son respect pour le Conseil... »⁷³.



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

Cette première « passe d'armes feutrée » pour reprendre les termes d'un enquêté se traduit par une victoire en demi-teinte du secrétaire d'État puisque « *le gouvernement modifie son dispositif initial : les familles gardent l'autorisation de séjourner mais se voient interdire de travailler* »⁷⁴. Mais elle symbolise surtout particulièrement bien ce qui se joue désormais dans ces échanges incessants entre les conseillers du président, des différents ministres et les services de l'État. Soumis aux évolutions les plus infimes du champ politique et appréhendant le marché du travail depuis une grille de lecture nouvelle, les représentants du gouvernement et les conseillers de Lionel Stoléru entendent faire des agents des bureaux les instruments de leur politique restrictive et, dans une situation quasi-inverse à celle des années 1960, tentent d'enrôler (avec plus ou moins de succès) les agents de la DPM dans la mise en œuvre de leurs objectifs politiques.

Un appareil d'État mobilisé pour s'assurer que « des Français remplacent les travailleurs immigrés »

Les conseillers de Lionel Stoléru et certains hauts fonctionnaires de la DPM contribuent dans un certain sens, on l'a vu, à l'intégration, par le pouvoir politique de certaines contraintes bureaucratiques. Mais le rôle central que se voit subitement allouer le service d'études statistiques de la DPM dans l'exécution des nouveaux projets mis en œuvre par le secrétariat d'État offre un contre-exemple idéal pour illustrer le pouvoir des acteurs politiques sur le fonctionnement des services.

À compter de 1977, sous l'impulsion directe de Lionel Stoléru, la proportion d'emplois occupés par les étrangers, secteur par secteur, est, en effet, scrupuleusement observée et chaque augmentation de la part des travailleurs nationaux considérée comme une victoire. La perception de l'immigration se réduit alors, de plus en plus, à une gestion des stocks de travailleurs et, dans cette perspective, les conseillers techniques mobilisent presque quotidiennement les statisticiens de la DPM :

« Autant sous Dijoud, il y a eu l'amorce de tout ce qui deviendra ensuite la création de ce qui est devenu l'ADRI etc. ou la semaine de l'accueil, des trucs comme ça... Autant sous Stoléru on est revenu plus sur une analyse en termes de marché du travail et d'un souhait de stabiliser la présence étrangère en France en limitant autant que possible les entrées d'actifs et en essayant de les faire repartir par des mesures [...]. Avec l'arrivée de Stoléru,

UNE POLITISATION FEUTRÉE

l'attention qu'il prêtait à cela, sa tentative d'inversion des flux migratoires faisait qu'on avait créé spécialement des documents de statistiques pour lui, des espèces de tableaux de bord mois par mois. Le lien était direct, on était sur la sellette tous les mois, [il nous demandait] Combien d'entrées ? Combien de sorties ? Quelle qualification ? Dans quel truc ? Pourquoi on a laissé rentrer ? Des tas de choses qui ont disparu maintenant ».

Entretien (2004), André Lebon responsable du service études statistiques DPM (1975-2004).

Le service statistiques avait été créé pour venir doter d'une légitimité scientifique supplémentaire les discours de contrôle, prônés entre autres par Michel Massenet dans les rapports de force interministériels de la fin des années 1960. Alors que la mise en forme de ces statistiques était laissée à des jeunes énarques venus « jouer les rédacteurs », l'année 1977 marque, là aussi, la fin d'une logique. Les statistiques deviennent désormais un outil de mesure pour le ministre-polytechnicien afin de déterminer l'efficacité de sa politique. La rationalisation du contrôle du marché du travail par les instances étatiques, la mesure de la « *présence étrangère* » pour reprendre la terminologie officielle, secteur par secteur, département par département, parvient à un degré de précision jamais atteint. Les archives conservent les traces de cette surexploitation des tableaux statistiques. Le service d'études de la DPM tourne alors à plein régime et produit tableaux sur tableaux⁷⁵.

Dans la perspective de la préparation des lois Bonnet-Stoléru, il est désormais demandé aux services de produire des statistiques des renouvellements à venir des cartes de travail, par année et par nationalité.

Les agents de l'État voient leur activité dépendre directement des besoins émis par le secrétaire d'État. Si, comme à la fin d'avril 1979, le Conseil des ministres demande à ce que l'on « renvoie » en priorité les célibataires, André Lebon se voit immédiatement demander de trier les célibataires par nationalité et selon la date de renouvellement de leur titre de séjour.

De tableaux en tableaux, ce sont désormais les chômeurs étrangers qui intéressent en priorité le gouvernement. Il ne s'agit plus tant, comme à la fin des années 1960, de mesurer la dépendance de certains secteurs industriels à l'immigration, mais plutôt de repérer quels peuvent être les candidats potentiels à des mesures de retour. L'appareil statistique de la DPM sert désormais à identifier quelles peuvent être les catégories de migrants qui pourront faire l'objet de dispositifs publics visant à les faire sortir définitivement du marché national du travail.

VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

Ces chiffres permettent bien sûr au cabinet du secrétaire d'État de contrôler *a posteriori* si les mesures ont bien été appliquées par les services. Mais ces chiffres sont aussi mobilisés en direction des autres agents de l'État, afin de venir conforter l'idée que la direction suivie par le gouvernement serait la bonne.

Dans une note de synthèse d'octobre 1979⁷⁶, les chiffres produits par la DPM sont ainsi relayés auprès du Quai d'Orsay pour témoigner du succès des mesures prises et du tout nouveau «*phénomène de substitution*» de la main-d'œuvre française à la main-d'œuvre étrangère. Chaque enquête statistique allant dans le sens du projet lié de la revalorisation du travail manuel et de l'aide au retour est dès lors bien sûr également relayée dans les médias⁷⁷. *L'Expansion* se fait ainsi, en juillet 1980, le relais zélé des chiffres produits par l'ONI: «*Les travailleurs français ne boudent pas les postes libérés par les immigrés [...] quand Mohammed, José et Joao font leurs valises, un chômeur français et un chômeur étranger prennent deux postes ainsi libérés, tandis que le troisième est supprimé.*»⁷⁸

*Compenser en faisant des « actions positives »
et en « épinglant les cas de racisme »*

Lionel Stoléro et son directeur de cabinet sont conscients, dès la réunion du 11 mai 1977, qu'en se lançant dans de tels projets, ils risquent de rencontrer certaines oppositions sur le plan de l'opinion publique. Endossant une nouvelle fois ce rôle de «*conciliateur*» entre des objectifs contradictoires, les conseillers espèrent alors notamment «*compenser*» en «*montant en épingle les cas de racisme*»:

*« Il y aura des attaques. Il faut compenser par des actions publiques. Épingler les cas de racisme et réactions si immigrés maltraités. Il faut des actions positives »*⁷⁹.

On le voit ici, dans l'*entre-soi* du cabinet ministériel, monter les cas de racisme en épingle est explicitement pensé comme une contrepartie aux mesures du retour et aux tentatives de renversement des flux migratoires. Quelques semaines après cette réunion, une «*première affaire de racisme*»⁸⁰ se présente effectivement dans un supermarché. Un vigile a frappé un «*jeune maghrébin*»⁸¹. Lionel Stoléro se déplace immédiatement sur place avec son attachée de presse et une journaliste de France Soir:

« On était allé dans ce supermarché avec Christiane Caron de France Soir... Oui on avait une politique de communication extrêmement

DOCUMENT

PAR ÉMILE FAVARI

Des Français remplacent les travailleurs immigrés



Lionel Stoleru, secrétaire d'État, a lancé « l'aide au retour » des immigrés.

Ravi, Lionel Stoleru ! Les travailleurs français ne boudent pas les postes libérés par les immigrés qui ont demandé à bénéficier de l'« aide au retour ». Il en a maintenant la preuve : selon une enquête de l'ONI (Office national d'immigration), quand Mohammed, José et João font leurs valises, un chômeur français et un chômeur étranger prennent deux des postes ainsi libérés, tandis que le troisième est supprimé.

Pas fâché non plus, Lionel Stoleru, de confondre ainsi Anicet Le Pors, ce sénateur communiste qui estimait, il y a quatre ans, que lorsque onze immigrés retourneraient au pays, ils ne libéreraient qu'un seul emploi pour les travailleurs français.

Des postes ainsi libérés, 2,6 % seulement restent vacants (« Les offres liées à ces départs n'ont pu être satisfaites », disent les employeurs), 62,9 % ont été pourvus et 28,7 % ont été supprimés. « Cela nous fait autant de chômeurs en moins », explique le secrétaire d'État au Travail manuel. « Les nouveaux embauchés étaient des demandeurs d'emploi. Ils ont accepté ces postes sans que ceux-ci soient revalorisés au passage, ni par une rémunération plus forte ni par un enrichissement de leur contenu. Par ailleurs, ces suppressions de postes se sont faites sans drame. Et elles n'ont pas engendré de licenciements économiques. »

Le « partant » est, le plus souvent, un OS portugais du bâtiment. Le « rentrant » est plutôt un Français dès qu'il y a un soupçon de qualification à la clé, ou un autre immigré pour les tâches de manoeuvre.

Les entreprises ont profité, en effet, du départ des immigrés pour « employer français », plus particulièrement dans la construction automobile et le commerce. « Question de principe », ont expliqué, entre autres raisons, les chefs d'entreprise aux enquêteurs de l'ONI : « Nous avons la volonté de limiter un noyau étranger déjà important. »

L'enquête de l'ONI couvre six départements. Si l'on prend le risque d'extrapoler, on peut avancer que depuis près de trois ans l'« aide au retour » — le fameux chèque de 10 000 francs accompagné d'un billet de transport gratuit — a « économisé » quelque 40 000 chômeurs à nos statistiques. Plus précisément, de juin 1977 à avril 1980, 40 715 ressortissants étrangers, au total, ont été admis à en bénéficier. Parmi eux, 10 540 étaient inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de l'ANPE. Quant aux 30 175 autres, qui travaillaient, on peut admettre (sur la base des conclusions de l'enquête de l'ONI) que leur départ a permis à 10 395 chômeurs français et à 9 775 chômeurs étrangers de trouver un emploi, et que, de plus, il a évité le licenciement économique de 9 190 salariés.

Certes, on peut penser que ce n'est pas énorme, et d'ailleurs ces chiffres-là contiennent sans doute une bonne part d'approximation. Peut-on, cependant, en tirer quelques conclusions ?

— Il n'y a en principe pas de raison de condamner le retour des immigrés dans leur pays, pourvu qu'il soit facilité psychologiquement et financièrement, et à condition qu'il soit totalement libre. Mais

cette expérience de trois ans montre qu'ils sont encore très peu nombreux à choisir le voyage sans retour. Pour deux raisons. Malgré l'inflation, le « cadeau-départ » n'a jamais été revalorisé, bien que la CGT ait calculé que la somme reste inférieure aux indemnités légales et conventionnelles liées à une rupture de contrat. Par ailleurs, si le désir profond de tout immigré est de retrouver sa terre, sa famille et sa culture, il demeure que son pays d'origine n'a pas toujours du travail à lui proposer.

— Le chômage change bien des comportements. On voit beaucoup de jeunes Français remplacer des travailleurs immigrés, préférer au chômage des travaux souvent difficiles et peu rémunérés. « Bref, ils prennent n'importe quoi », tranche un responsable CFDT.

Et pourtant, cette enquête montre aussi qu'à l'usine et sur le chantier les immigrés occupent encore les places les plus ingrates. Cela aussi, c'est le changement dans la continuité, n'est-ce pas ! ●

Que sont devenus les postes de travail libérés par les immigrés ayant bénéficié de l'« aide au retour » ?

Ils ont été pourvus par remplacement	62,9 %
Ils ont été supprimés	28,7 %
Ils restent vacants	2,6 %
La situation n'est pas clarifiée	5,9 %

Par qui ont été occupés les postes pourvus ?

	Par des Français	Par des étrangers
Ensemble des postes	51,5 %	48,5 %
Postes d'ouvrier qualifié	53,9 %	46,1 %
Postes d'ouvrier spécialisé	54,7 %	45,3 %
Postes de manoeuvre	35,9 %	64,1 %

Quelle était la nationalité des « partants » ?

Portugais	52,1 %
Espagnols	19,9 %
Yougoslaves	8,1 %
Turcs	6,7 %
Africains	4,6 %
Tunisiens	4,5 %
Marocains	3,4 %
Algériens	0,7 %



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

innovante... C'est vrai aussi avec ces voyages en province... Après les voyages en province c'était à moitié manuel et immigration. On irriguait beaucoup les journalistes [...] Je me souviens aussi avec Paul et Francis être allée prendre le thé dans des foyers, c'était exotique. Lionel Stoléro était assez innovant... ».

Entretien (2004), Dominique Maire attachée de presse de Lionel Stoléro, (1976-1981).

Disposant de la puissance médiatique conférée par leur position, il est évident que Lionel Stoléro et ses conseillers font du racisme et de l'immigration des enjeux visibles et auxquels l'opinion devrait prêter attention. Dans la même perspective, les carnets du directeur de cabinet, André Burgos, sont alors étayés de ces «*mémos*», de ces idées «*d'actions positives*» qui pourraient être médiatisées et dont il faudrait avertir le secrétaire d'État. Le 27 mai 1977, sur le modèle des mesures prises pour les travailleurs manuels, le directeur de cabinet note notamment comme idée «positive», le fait de négocier avec les patrons «*d'alléger les horaires pendant le Ramadan*» pour les immigrés (jamais suivie apparemment). Ou bien, à la fin du mois de juin, ce sont les «*départs en vacances*» et les files d'attente interminables des aéroports qui, selon le directeur de cabinet, pourraient être habilement exploitées médiatiquement et faire l'objet de toute l'attention du secrétaire d'État^{82 (**)}.

Mais, sans doute, en la matière, les conseillers de Lionel Stoléro n'ont pas à tout réinventer. Bénéficiant des précédents médiatiques initiés par Paul Dijoud, le nouveau secrétaire d'État reprend à son compte l'idée des visites dans les foyers de travailleurs migrants – comme lors de cette visite d'un foyer en banlieue parisienne en 1980.

Ces «actions positives» reprises par la presse populaire et les différentes radios sont menées pour compenser d'éventuelles attaques. Elles semblent d'autant plus nécessaires que le journal *Le Monde*, par l'intermédiaire de son journaliste Jean Benoît ne tarde pas à se faire *a contrario* le relais des critiques naissantes du monde associatif et militant face à cette politique restrictive. Bénéficiant d'un climat «*catho de gauche*»⁸³ au sein de sa rédaction, ce journaliste joue fréquemment de ses marges de manœuvre pour contrecarrer les stratégies médiatiques initiées par les conseillers de Lionel Stoléro. S'instituant en contre-pied des journaux pro-gouvernementaux⁸⁴, celui-ci décrit longuement dans ses articles les conséquences des «lois du retour» en préparation sur la vie des migrants. À tel point que comme l'évoque Dominique Maire en entretien, les articles du *Monde* deviennent peu à peu la hantise du ministre :



UNE POLITISATION FEUTRÉE

La visite en foyers: la reconduction d'une « action positive »

Grâce à la préparation préalable réalisée tout autant par les conseillers que par le gérant du foyer, Lionel Stoléro et les résidents peuvent s'échanger des cadeaux, durant plusieurs minutes, devant les journalistes qui ont été conviés. Dans une logique de don/contre-don, et comme le rappelle le gérant, François V., ce type de visite est du côté des directeurs de foyers l'occasion de « donner une bonne image » du foyer et de faire passer accessoirement certaines demandes de dérogation pour des résidents.



Dans la continuité des visites de J. Chaban-Delmas dans le bidonville de Nanterre, de V. Giscard d'Estaing à Marseille et de Paul Dijoud dans les foyers, les visites de Lionel Stoléro sont censées manifester l'attention prêtée par le pouvoir politique aux conditions de vie des immigrés.

Mais, comme en attestent les archives privées du cabinet Stoléro, ces dispositifs sont désormais indissociablement liés aux mesures restrictives prises en matière de politique d'immigration. Le mode d'action est donc repris, mais son sens se voit en quelque sorte détourné. Là où Paul Dijoud mettait en scène la prise en compte d'un problème de société, il s'agit ici de montrer qu'au-delà des mesures restrictives qui viennent d'être prises, le gouvernement n'en reste pas moins « humaniste ».



VALORISER LE TRAVAIL OUVRIER POUR LES «FRANÇAIS»

« On avait développé des relations viriles avec Jean Benoît si je puis dire mais des relations intenses... Je me souviens avoir dîné avec lui. Il habitait vers l'île Saint-Louis et on avait eu des explications comme dans la journée c'était l'horreur. On avait dîné ensemble à la Taverne alsacienne... Il nous en a fait baver mais en même temps c'était quelqu'un d'intelligent, donc il y avait le cœur et puis il y avait la raison et donc... il admettait les argumentations mais au dernier moment il dérapait. C'était terrible je me rappelle ne pas avoir dormi certaines nuits parce que je ne savais pas ce que Jean Benoît allait dire le lendemain. Et moi j'essayais de, c'était mon boulot, le convaincre, mais de le convaincre au moins d'une chose c'était de notre honnêteté parce qu'à un moment il était proche de nous accuser d'être des nazis... Il y avait des mots très très durs dans le Monde, des dessins terribles avec des bateaux qui repartaient avec des immigrés qui passaient par-dessus bord... Il y avait tout cet aspect caricatural, déportation des immigrés qu'on nous accusait de vouloir rejeter à la mer quelque part ».

Entretien (2004), Dominique Maire attachée de presse de Lionel Stoléro, (1976-1981).

Face à ces articles hostiles, la stratégie des conseillers techniques du secrétaire d'État est très claire. Bénéficiant des liens que Jean-Pierre Pierre-Bloch ou Dominique Maire ont pu tisser avec la presse populaire ou avec les télévisions, il est explicitement décidé de contourner les médias les plus légitimes. Dans la continuité de la stratégie initiée sur la revalorisation du travail manuel, les supports locaux sont privilégiés au détriment des grands titres, la télévision et la radio sont préférées aux quotidiens nationaux. Dans le sillage des initiatives déjà décrites visant à contrecarrer le parti communiste et dans ce contexte particulier, où le cabinet entend « épinglez les cas de racisme », la destruction d'un foyer de travailleurs maliens par la municipalité communiste de Vitry, en janvier 1981⁸⁵, offre alors notamment une « fenêtre de tir » politique qui ne peut être manquée. Alors que l'image du secrétariat d'État aux Travailleurs immigrés a sérieusement été ternie par les projets de loi Bonnet-Stoléro et les rumeurs autour des projets de retours forcés, l'événement offre une occasion inespérée pour Lionel Stoléro d'apparaître modéré face au « racisme du vote »⁸⁶ que révélerait selon lui l'affaire de Vitry.

Mais il arrive toutefois que ce travail de conciliation incessant entre les souhaits des acteurs politiques, les rappels à l'ordre des directeurs d'administration et les contraintes médiatiques ne puisse être





UNE POLITISATION FEUTRÉE

opéré. Cela va notamment être le cas à compter de juillet 1978 lorsque, pris dans ces schèmes d'analyse focalisés sur le marché du travail, la lutte contre le chômage et les élections à venir, Lionel Stoléro et les conseillers du président tentent alors de lancer un projet de retours forcés de 400 000 travailleurs algériens. Heurtant de front les associations militantes tout autant que les agents des autres ministères, ce projet va alors révéler, sans nul doute, les limites de ce travail d'accommodation permanent entre différents intérêts.